

IMPRIMERIE : Ediis placée en liquidation judiciaire à Courseullessur-Mer

L'imprimerie <u>EDIIS</u> / **T**: 02.31.37.46.85 de Courseulles-sur-Mer a été placée en liquidation judiciaire par le tribunal de commerce de Caen le 9 novembre 2022 avec une cessation de paiement intervenue le 3 novembre 2022. Sur un chiffre d'affaires HT de 2 103 596 euros, le déficit est de 617 000 euros fin 2021. La société avait été mise en redressement judiciaire le 27 aout 2019 et un plan économique avait entrainé le licenciement de huit personnes en 2020, alors que le rapport financier de l'année 2021 indiquait la collaboration avec 19 salariés. <a href="https://www.ediis.fr">www.ediis.fr</a>